

III – AFFAIRES FINANCIERES : DÉCISION MODIFICATIVE N°2012/03

Sur proposition du Maire, le Conseil adopte cette décision modificative qui s'équilibre en fonctionnement à 16 946 € et en investissement à 18 400 € et correspond à des dépenses imprévues en investissement (*chaudière de l'Eglise*) et en fonctionnement (*intérêts d'emprunts*), ainsi qu'une prise en charge des travaux en régie, et quelques modifications d'imputations comptables erronées résultant d'une demande de la Trésorerie.

Adopté à l'unanimité

IV – COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

- **Pierre ESTRADE** souhaite communiquer sur des évènements importants de l'agglomération et du syndicat des transports conduisant à des perspectives très intéressantes pour la commune.

Lors de la création de la Zone de la Grande Plaine, l'équipe municipale en place, dont Jacques Pasquet et François Ozenne, avait alerté que pour industrialiser cette zone, il fallait absolument prévoir une ligne de transport en commun mais également prévoir un boulevard (*le bd des pépinières*) pour rejoindre les grands axes ainsi qu'un échangeur. L'Etat n'était pas d'accord, à l'époque, pour la réalisation de l'échangeur. C'est malheureusement la fermeture du 18^{ème} RT qui a permis l'aboutissement de ce projet.

A ce titre, depuis 10 ans, la Commune de Bretteville sur Odon réservait des terrains dans l'extension de la Grande Plaine afin de permettre l'arrivée d'une 2^{ème} ligne de tram.

Suite au souhait du Département de se retirer du syndicat Viacités et après discussions, des accords ont pu être obtenus avec Caen la Mer. Les études montraient de plus en plus qu'il fallait une ligne 2 et la modification de la ligne 1 de tram pneus en tram fer était urgente. François OZENNE, en tant que vice-président de Viacités, confirmait que la ligne 2 était une ligne Ouest et que Bretteville avait des terrains disponibles.

Ceci a permis d'obtenir que l'Etat signe le contrat de ré-industrialisation du Quartier Koenig et un accord entre le Département et Caen la Mer permettra de construire une ligne 2. C'est une très bonne nouvelle d'avoir obtenu la ligne 2, vers Bretteville mais également un Terminus, un parking relais, un garage tram/bus ainsi qu'un projet de halte ferroviaire. Ce qui implique plus que jamais la nécessité du boulevard des Pépinières. Mais il aura fallu beaucoup de temps pour y arriver (*au moins deux mandats*).

Pour l'échangeur, le financement est assuré ; de plus, 1/3 des terrains est déjà acheté. L'Etat a demandé, qu'avec les études de l'échangeur soient prévues les études pour le boulevard. Dès Février, l'enquête publique pour l'échangeur et le boulevard des Pépinière va être lancée.

Cela va modifier beaucoup de choses et on pourra imaginer, par le boulevard des Pépinières ou par l'échangeur, des voies qui diminueront le nombre de voitures route de Bretagne, tout en desservant Koenig, la ZAC de la Maslière, la Grande Plaine, Caen.

Jean-Paul DAUNOU se réjouit de la création de la ligne 2 et est satisfait que la Commune ait gardé les terrains libres de la ZAC. Dans le futur proche, il faudra gérer les populations qui seront sur le site Koenig ainsi que les futurs habitants de la Maslière et intégrer ce projet et cette évolution de population dans la modification du PLU. Il précise que le boulevard des Pépinières est intégré dans le PDU (*Plan de Développement Urbain*), à échéance 2018.

François OZENNE précise qu'en 1985, la ligne 2 était déjà prévue et que le syndicat des transports en commun existait déjà, le Département était à l'époque le plus fort des partenaires mais c'était avant la création du district. Il insiste sur la nécessité d'être vigilants afin que toutes les instances (*la Région pour les transports ferroviaires, le Département pour les bus « verts » et l'agglomération pour les bus de ville*) se consultent et coordonnent leurs actions.

Jean LEMARIÉ craignait que le conflit Département/Syndicat des transports ne soit néfaste pour l'agglomération et le Département. L'accord entre le Département, le syndicat et l'agglomération est donc bénéfique. L'apport financier du Département est un élément favorable qui permettra les futures réalisations.

Il souhaite des précisions sur la liaison entre le futur parc relais et le quartier Koenig et souhaite avoir des informations sur le tracé du boulevard des Pépinières.

Pour le 1^{er} point, Pierre ESTRADE informe que pour le devenir du quartier Koenig, aucune information ne peut être donnée pour le moment. Seule certitude, il y aura beaucoup de monde à Koenig, d'où la nécessité de transports en commun. Si le boulevard n'est pas réalisé en même temps que l'échangeur, une desserte express pourrait être proposée de la gare de Caen/Tour Leroy vers Koenig. 2^{ème} hypothèse, le tram est réalisé en même temps que l'échangeur, une navette tram/échangeur sera mise en place et enfin la 3^{ème} hypothèse, le tram, l'échangeur et le boulevard des Pépinières sont réalisés ensemble, l'accès au quartier Koenig sera direct depuis le terminus du tram.

Pour le tracé du boulevard des Pépinières, Pierre ESTRADE confirme que le Conseil Municipal avait donné son accord en décembre 2010, avec toutefois des réserves pour le placer le plus au Nord de la Commune. Mais Il y a un mois, à réception des plans, pour lancer l'enquête publique, une question s'est posée sur ce tracé qui semblait trop proche et parallèle à la rue de desserte de la Maslière et risquait de faire double emploi. Après études et discussions, il a été vérifié que le nombre de voitures prévues pour le boulevard était bien trop important pour les laisser traverser une zone d'habitation, c'est pourquoi le tracé prévu en 2010 est maintenu, mais il faut attendre le résultat de l'enquête publique.

François OZENNE rappelle la nécessité de réserver, dès maintenant, le foncier pour prévoir l'éventuelle possibilité que le Tram arrive à Koenig (*voire plus loin*) dans les 20 ans peut-être.

Laurent BALU et Jean LEMARIÉ se demandent si, à l'occasion des enquêtes publiques, il sera possible de discuter en Conseil Municipal des projets des années à venir (*20/30 ans*), des nouvelles ZAC... et d'avoir une présentation des projets et choix de Caen la mer et éventuellement de Viacités sur le futur Bretteville.

Pierre ESTRADE confirme que tous ces projets se sont accélérés ces dernières années et seront bien entendu présentés en Conseil Municipal, comme il est fait ce jour.

Il précise d'ailleurs que les travaux de démolition du quartier Koenig se terminent, seuls deux bâtiments trop amiantés seront détruits ultérieurement ou gardés. La dépollution pyrotechnique est en cours, la départementale sera fermée en février prochain.

Concernant la ZAC de la Maslière, Daniel LE BLASTIER, Maire-Adjoint chargé de l'urbanisme informe que le requérant a été débouté de son recours près du Tribunal Administratif concernant la décision de la création d'intérêt communautaire de la ZAC. Pour l'achat du terrain, le propriétaire a déposé ses conclusions et l'EPFN vient de déposer les siennes.

➤ **Pierre ESTRADE** informe :

↳ de l'évolution de la Charte de l'environnement de l'aéroport, la durée de la charte est étendue aux horaires d'été d'avril à Octobre ; la voltige est interdite le week-end après 19 h sauf pour les mono-places (*pour débutants*), seuls 4/5 week-ends seront réservés aux compétitions ; les règlementations seront mieux suivies. L'aéroclub, la chambre de commerce, le CREPAN, Caen la mer et les 9 communes concernées ont donné leur accord, seules deux associations s'y opposent (*l'ECU et le GRAPE*) qui souhaitent garder l'ancienne charte. Cette charte sera applicable au 1^{er} janvier 2013.

↳ de l'inauguration de la rénovation des vestiaires des ateliers municipaux, jeudi 20 décembre et de la remise de la Charte Fredon, niveau 1. Il restera à définir la suite et notamment l'obtention du niveau 2 qui est pratiquement réalisé grâce aux actions des services techniques.

↳ de la pose de la 1^{ère} pierre samedi dernier, au Stade nautique à Caen : magnifique chantier.

↳ que le nouvel EPCI Caen la mer se réunira le 11 janvier pour son 1^{er} Conseil Communautaire.

↳ Il félicite les associations pour leurs actions ces derniers week-ends :

- le LCBO athlétisme – Cross : très belle organisation,
- le marché de Noël par le Jumelage Allemand et le téléthon : belle réussite,
- Normandie Opérette : « les Cloches de Corneville » : beaucoup de travail et très beau résultat ; l'an prochain, le spectacle sera à la Baronnie,
- Fête des écoles : beaucoup de monde, félicitations aux parents de l'APEBO.

➤ **Daniel LE BLASTIER**, Maire-Adjoint chargé de l'Urbanisme et de l'environnement,

↳ dresse un bilan de l'urbanisation dans la Commune :

- Jardins de Bretteville : les fondations sont terminées, la route est plus accessible et plus propre,
- Résidence du Viquet (*133 route de Bretagne*) : les recours suivent leurs cours mais il n'y a pas encore de réponse officielle. Le permis de démolir ayant été accordé en 2012, Logipays envisage de lancer la démolition prochainement.

- Parc des Lys : fin des travaux de voirie (*tourne à gauche, trottoirs*) cette semaine. Un courrier est adressé aux résidents afin de leur demander de ne plus stationner sur le trottoir avenue de Woodbury. Les derniers logements seront livrés fin décembre/début janvier.

↳ Informe de l'évolution de la collecte des ordures ménagères dans l'agglomération. A compter d'avril 2013, il n'y aura plus qu'une collecte d'ordure ménagère par semaine, le ramassage des sacs jaunes sera maintenu à 1 collecte hebdomadaire, les déchets verts seront collectés dans des conteneurs, tous les 15 jours avec incitation à l'utilisation des composteurs (*nouvelle distribution au printemps 2013*) et les encombrants seront collectés 3 fois par an. La taxe ne va pas évoluer et l'économie réalisée par ces nouvelles collectes permettra la réalisation de nouvelles déchetteries.

- **Jean-Paul DAUNOU**, Maire-Adjoint chargé des travaux, fait état des travaux réalisés ou en cours de réalisation :



Travaux de voirie :

- Le chemin qui mène de la rue Verte à la rue du Buisson va être refait,
- un ralentisseur va être réalisé à l'entrée de la rue des Crêtes (*côté plaine*),
- réfection de l'accès au parking du cimetière Saint-Pierre et de la Baronnie



les travaux du réseau d'eau potable, chemin des Costils Beaudets, se dérouleront fin janvier.



le syndicat d'eau a donné son accord pour déplacer une canalisation qui passe près du Pont chemin du Moulin d'Ardennes.



4 poteaux incendie ont été mis aux normes.



Appel d'offres de la Halle de Sports : l'ouverture des plis se déroulera après le 15 janvier, la commission d'appel d'offres se réunira dernière semaine de janvier/1^{er} semaine de février.



Jean LEMARIÉ s'interroge sur la qualité du chemin aux Bœufs, Jean-Paul DAUNOU informe d'un marquage au sol latéral ainsi qu'un aménagement d'aires de stockage.



Jean-Paul DAUNOU ayant participé à une réunion sur les projets des pistes cyclables, signale que l'agglomération a provisionné un budget pour ces aménagements mais les communes n'ont pas suffisamment de ressources pour financer les travaux. Pour Bretteville, la participation pour la piste cyclable reliant Verson a été accordée. Deux autres demandes ont été effectuées, Chemin du Fresnot (*près de Festyland*) et Bretteville/Carpique qui sera intégrée dans le projet de l'échangeur.

Laurent BALU demande si on peut valoriser le chemin de Lamballard comme piste cyclable (*information par des panneaux de signalisation...*).



Jean-Paul DAUNOU signale qu'une entreprise est intervenue sur le carrefour La Croix pour régler les feux tricolores. La circulation route de Bretagne et avenue de Glattbach est devenue fluide, l'avenue des Canadiens reprend plus lentement sa fluidité.



Concernant le projet « groupe scolaire », un architecte du CAUE nous conseille pour lancer la consultation architectes, en retenant 3 équipes (*fin janvier*), afin de soumettre les grandes orientations début février ; un 2^{ème} concours sera ensuite lancé, pour un résultat avant le mois de juin. Le projet sera chiffré à l'automne ; il permettra d'effectuer les demandes de subventions et de prévoir le budget nécessaire. L'opération sera ainsi lancée durant l'été 2014, pour une livraison à la rentrée 2015.



Olivier SAINT-MARTIN, Conseiller Municipal délégué, Président de l'AGACSBO, informe que la vente des chocolats par les jeunes de l'AGACSBO a été un vif succès : 4 520 € de vente dont 25% reviennent aux jeunes pour leur projet soit 1130 € ; la vente de leurs « objets », au marché de Noël, a rapporté 350 €. Félicitations !

V – QUESTIONS DIVERSES

JEAN LEMARIÉ demande si la Commune envisage de s'engager sur les emplois d'avenir. Pierre ESTRADÉ informe que chaque service étudie les éventuels besoins.

Laurent BALU demande si de nouvelles informations sont parues sur les nouveaux rythmes scolaires. Pierre ESTRADÉ indique que pour l'instant, la loi est repoussée au printemps et actuellement aucun texte n'est paru.

La séance est levée à 22 h 50